

Pour diffusion immédiate  
CNW Code 35  
Hebdos régionaux du Bas-Saint-Laurent

## Projet de parc éolien de la Madawaska à Dégelis et Saint-Jean-de-la-Lande Bilan positif des séances publiques

**Québec, le 1<sup>er</sup> avril 2025** – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Jacques Bénard, président, et d'Antoine Morissette, commissaire, dresse un bilan positif de l'audience publique sur le [projet de parc éolien de la Madawaska à Dégelis et Saint-Jean-de-la-Lande par Parc éolien de la Madawaska S.E.C.](#)

La première partie était dédiée au questionnement de la population et de la commission. Les 25 et 26 février, la commission a ainsi tenu trois séances publiques auxquelles plus de 60 personnes ont assisté, en salle ou en webdiffusion sur le site WEB du BAPE. Plusieurs thèmes y ont été abordés dont les effets du projet sur les oiseaux, les chiroptères, les milieux humides et la biodiversité, ainsi que les retombées économiques du projet.

La deuxième partie, qui a eu lieu les 25 et 26 mars, a été consacrée exclusivement à l'audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission. La commission a tenu deux séances publiques lors desquelles 15 des 34 mémoires reçus ont été présentés. Près d'une trentaine de personnes ont assisté aux séances, que ce soit en salle, ou en ligne.

L'équipe de la commission remercie les personnes qui sont intervenues dans le cadre de ses travaux. Les questions et points de vue exprimés ainsi que la qualité des échanges tenus lors des séances de cette audience permettront d'enrichir la réflexion et l'analyse de la commission d'enquête. En effet, en partageant leur point de vue, les participantes et participants apportent une vision des préoccupations de la population qui aide les commissaires à mieux cerner et à analyser les principaux enjeux soulevés par le projet.

La commission poursuit actuellement son travail d'analyse et procède à la rédaction de son rapport qui sera déposé au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, au plus tard le 24 juin 2025.

### À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre *L'heure juste*. Découvrez également le *Projet Scarabec*, une bande dessinée qui illustre de manière ludique le déroulement d'une consultation publique.



– 30 –

Source : Véronique Beaulieu  
Conseillère en communication  
581 925-0654 ou 1 800 463-4732  
[eolien.madawaska@bape.gouv.qc.ca](mailto:eolien.madawaska@bape.gouv.qc.ca)  
[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)